

Partageons les logements



Familles habitant dans les appartements de la coopérative d'habitation Inti, à Confignon, près de Genève.

**ET PENDANT
 CE TEMPS,
 AU GRENELLE**

Un effort pour les villes

La question du logement a surtout été débattue dans le groupe Climat-énergie. La première série de mesures vise à réaliser des logements neufs basse consommation dès 2015. Concernant la rénovation, l'objectif est de réduire de 12 % la consommation du parc ancien d'ici à 2012. Plus globalement, les consommations et les émissions des villes devront baisser dans les dix prochaines années. Il est notamment question d'un plan volontariste d'éco-quartiers respectant la triple dimension du développement durable, du social et de l'économie, et d'une loi permettant de lutter concrètement contre l'étalement urbain, via la création de zones de densification environnementale. Le groupe suggère d'adapter la fiscalité locale pour soutenir un urbanisme plus durable.

Helvétètes underground

A Confignon, les habitants de l'immeuble jaune partagent l'abri antiatomique, la table de ping-pong, la buanderie et les panneaux solaires. Cette «coopérative d'habitation», sise près de Genève, préfigure l'immeuble collectif de demain.

Sur les dix-huit boîtes aux lettres de cet immeuble jaune canari, dix-huit autocollants «Pas de pub» qui annoncent la couleur. Ici, on refuse d'être pollué par les prospectus. Dans le canton de Genève, la coopérative d'habitation Inti («soleil» en quechua) a fait sortir de terre l'un des prototypes de l'habitat collectif de demain : l'immeuble écolo, coopératif, intelligent et social. Il se présente sous la forme d'un immeuble de trois étages et abrite dix huit logements, du deux- au six-pièces. Philippe Schneider, travailleur social présent depuis le début du projet, il y a sept ans, nous a concocté une petite visite guidée.

L'un des secrets de cet immeuble se cache dans des espaces communs qui, l'air de rien, changent la vie de ses habitants. En sous-sol, l'abri antiatomique – obligatoire dans toute nouvelle construction suisse – a été «réquisitionné» par les enfants des différentes familles qui s'en servent, selon les âges et les envies, de dortoir, de studio de répétition ou de salle de jeux. A côté, 22 places de parking. Philippe Schneider, inconditionnel du vélo, loue la sienne, bien forcé de constater que l'abandon de la bagnole n'est pas du goût de tous. Lui a opté pour l'auto en partage du quartier.

Au rez-de-chaussée, un appartement est réservé à l'association ProSenectute qui s'occupe de personnes âgées. Cinq locataires cohabitent dans ce 80 m² entre les visites des médecins et des infirmiers. «Mon voisin me cuisine parfois des petits plats, on discute... Toute seule chez moi ou à l'hôpital, je m'ennuierais», sourit Gisèle Chevalley, octogénaire qui déambule douloureusement du couloir à sa chambre. Outre cette mixité intergénérationnelle, l'immeuble regorge de bonnes idées : un atelier de travail du bois, construit par l'un des coopérateurs ; un potager en partage où les capucines, les pommes

et les courgettes se disputent les faveurs de l'automne ; une buanderie dotée de six machines (lave et sèche-linge), réservables sur planning ; un local à vélos débordant.

Le clou de l'immeuble est probablement la salle commune du rez-de-chaussée, équipée d'une cuisine, d'une grande table et d'un salon cosy. Ce soir, Myriam y organise un repas de classe pour ses amis du lycée et leurs parents. Après deux ans d'existence, cette salle à manger d'appoint est prise d'assaut tous les trois jours pour des dîners entre amis, ou pour les gens du quartier. «Ce qui a provoqué quelques frictions avec le voisin du dessus», sourit Philippe Schneider. L'été, la terrasse est l'un des espaces communs les plus agréables. D'une surface de 180 m², dotée d'une table de ping-pong et d'un barbecue, elle donne l'impression de lézarder à l'avant d'un paquebot face aux pré-alpes savoyardes.

Plus loin sur le toit, 140 m² de panneaux solaires que la coopérative loue à une entreprise qui revend l'électricité ainsi produite sur le réseau suisse. Inti ne se fournit pas en solaire car l'eau chaude et le chauffage de l'immeuble proviennent de l'usine d'incinération plantée au loin. «Ce n'est pas un bâtiment Minergie [le label suisse, ndr], c'est-à-dire qui consomme moins de 50 kWh/m²/an, mais c'est un immeuble zéro froul», admet Philippe Schneider.

Inti n'a rien de révolutionnaire, elle fait partie de la famille des co-habitations. Né dans les années 70 dans les pays scandinaves, le «cohousing» a essaimé sur la côte Ouest américaine où sont désormais organisés des «cohousing tours», en Allemagne et, depuis peu, en Suisse. Ce type d'habitat entend remettre en question le sacro-saint modèle de la maison individuelle. «Mettre des salles et des objets

en partage interroge aussi notre besoin individuel de tous disposer de la même chose chez soi.»

Inti n'existerait pas sans la particularité suisse. De l'autre côté des Alpes, l'Etat, ou une commune, peut mettre un terrain à disposition d'un groupe pour un bail de 99 ans. En général, le terrain est loué soit dans le but de faire des logements sociaux, soit à des coopératives. L'immeuble jaune a coûté 6,5 millions de CHF (3,6 millions d'euros), un montant prêté à 95 % par la banque. Les loyers remboursent le prêt. Chaque locataire a pris des parts sociales dans la coopérative mais cela ne lui confère aucun droit de veto puisqu'aucune décision n'est votée : «Nous travaillons à base de consensus, comme ça, tout le monde porte la décision et il n'y a aucun perdant.» Les Schneider faisaient partie du

noyau dur qui avait imaginé le lieu, il y a sept ans. Ils ont placé un petit héritage familial d'à peine 20000 CHF (12000 euros) dans le projet. A l'époque, le couple vit en HLM avec ses deux enfants. «Une personne âgée qui vivait au-dessus de chez nous s'est jetée par la fenêtre pour ne pas aller en maison de retraite.» L'anonymat, la solitude des grandes villes, décident la famille à plonger à corps perdu dans un projet coopératif. Aujourd'hui, ils paient 2200 CHF de loyer. Habiter en coop requiert au moins de vivre en bonne intelligence, et de fournir quelques efforts : la réunion obligatoire bimestrielle où sont discutés les problèmes (le bruit dans la salle commune, les barrières de protection pour les enfants, le local à vélos...). Mais Philippe Schneider refuse d'idéaliser Inti. «Ce n'est rien de plus qu'un outil, plutôt bien foutu. Les gens se servent de ce qu'il offre, ou pas. Mais au moins, ils ont la possibilité de le faire.» En France, l'outil en question n'existe même pas.

Laure Noualhat, envoyée spéciale à Confignon